



Sujets / thématiques	Pistes de solution	Informations	Référence / Informations supplémentaires	Commentaires
<p>Personne ou ménage locataire à faible revenu qui n'a pas de logement pour le 1^{er} juillet.</p>	<p>Service de référence de l'OMHM</p>	<p>Le service de référence de l'OMHM est mandaté par le service d'Habitation de la Ville de Montréal pour accompagner les ménages locataires à faible revenu qui se retrouvent sans logis et qui remplissent les critères établis dans leur recherche de logement et les diriger vers les ressources appropriées.</p>	<p>Téléphone : (514) 868-4002</p> <p>Présentation : https://www.omhm.qc.ca/fr/a-propos-de-nous/service-de-reference</p> <p>Services offerts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement dans la recherche d'un logement et orientation vers d'autres services appropriés; • L'hébergement temporaire en situation d'urgence; • Le service d'accompagnement et de transport aux personnes en difficulté pour les visites de logement; • Le service d'entreposage temporaire des biens aux personnes en difficulté. <p>Horaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 	<p>Ce service est disponible à l'année, mais déploie des effectifs supplémentaires en vue du 1^{er} juillet. Un ménage qui risque de se retrouver sans logis le 1^{er} juillet peut <u>dès maintenant</u> communiquer avec le Service de référence.</p> <p>La SHQ débloque chaque année des Programme de supplément au loyer (PSL) d'urgence. À Montréal, ils sont octroyés par le Service de référence de l'OMHM. Les critères d'attribution sont très restrictifs et le loyer plafond admissible est très bas. Pour bénéficier d'un PSL d'urgence, il est important que les personnes admissibles remplissent une <u>demande HLM</u> et aient complété leur <u>déclaration d'impôts</u>.</p>

Sujets / thématiques	Pistes de solution	Informations	Référence / Informations supplémentaires	Commentaires
Personne ou ménage locataire qui n'a pas de logement pour le 1 ^{er} juillet, mais qui n'est pas admissible au Service de référence de l'OMHM.	Logements disponibles sur le marché privé.	Sites internet, petites annonces, etc.	Kijiji, Kangalou, Bons Locataires, LesPAC, Craiglist, AppartMap, DuProprio, Louer.ca, Logisquebec, FacebookMarketplace, Pourlouer.ca, ...	
	Site de recherche de logements sur le marché privé de l'OMHM	Répertoire de logements privés abordables.	https://www.omhm.qc.ca/fr/demande-de-logement/logements-disponibles-marche-prive	
	Site de la SHDM	Trouver un logement locatif à prix abordable, privé ou communautaire.	https://www.shdm.org/fr/locataires/logements-a-louer/	
	Site de la FÉCHIM	Trouver un logement dans une coopérative.	https://fechimm.coop/fr/cooperatives	
	Site de la FOHM	Répertoire des OSBL d'habitation membres de la FOHM	https://fohm.org/osblh-definition/repertoire-osbl-habitation/	
	Site de la SHQ	Répertoire des organismes parmi les partenaires et les mandataires de la SHQ (coopérative, OBNL, GRT, office d'habitation, organisme communautaire).	http://habitation.gouv.qc.ca/repertoire.html	
	Centre Face-à-face	Service de recherche de logement : un volontaire prend les informations sur le type d'appartement et fait la recherche.	Téléphone : (514) 934-4546 Horaire : Du mercredi au vendredi de 9h à 17h	À noter que le volontaire utilise des sites Web en ligne, tels que Kijiji et Craigslist pour trouver des appartements. Par conséquent, nous ne pouvons garantir des résultats pour le 1 ^{er} juillet, mais nous ferons de notre mieux.

Sujets / thématiques	Pistes de solution	Informations	Référence / Informations supplémentaires	Commentaires
	CEDA	Salle d'informatique	<p>Téléphone : (438) 377-8472</p> <p>Service offert :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès à Internet; • Gratuit; • Soutien et accompagnement disponibles à distance. <p>Horaire : Du lundi au jeudi de 9h30 à 17h sur rendez-vous</p>	
Personne nouvelle arrivante qui a besoin d'aide pour trouver un logement à Montréal	BINAM	Différents outils pour trouver à court terme ou à long terme un logement à Montréal	<p>Site internet : https://ville.montreal.qc.ca/nouveaudepart/capsules/asile/1/7</p>	
Personne ou ménage qui doit faire entreposer des meubles	Service de l'habitation de la Ville de Montréal	Sans égard au service d'aide au relogement, tous les ménages démunis qui sont locataires (perte d'emploi, isolement social, faibles revenus, pas de réseau) qui ont un plan d'hébergement temporaire et sont dans l'impossibilité d'apporter tous leurs biens peuvent demander le service d'entreposage temporaire offert par la Ville.	<p>Téléphone : 311</p> <p>Horaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi au vendredi de 8h30 à 20h30 <p>Samedi, dimanche et jours fériés de 9 h à 17h</p>	

Sujets / thématiques	Pistes de solution	Informations	Référence / Informations supplémentaires	Commentaires
Personne ou ménage qui n'a pas de camion pour son déménagement le 1er juillet ou a besoin d'appui financier.	ACEF Sud-Ouest	Petit prêt (<i>maximum 750\$</i>) qui peut servir à louer un camion de déménagement ou tout autre dépense non récurrente (pas de nourriture par contre).	<p>Téléphone : (514) 362-1771 : faites le 0 et demander à parler à la personne à l'accueil</p> <p>Un prêt sans intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui s'adresse aux personnes ayant de faibles revenus; • Pour faire face à une dépense imprévue reliée à un besoin essentiel; • Pour contrer le recours à des prêteurs qui imposent des conditions abusives; • En collaboration avec des caisses Desjardins. • Remboursable sur un maximum de 18 mois <p>Le PESO a plusieurs critères d'admissibilité. N'hésitez pas à téléphoner si vous souhaitez obtenir de plus amples informations afin de référer un.e participant.e.</p> <p>https://www.solidarite-sh.org/articles/pr%C3%AAt-dentraide-du-sud-ouest-peso</p>	
Personne ou ménage qui ne peut pas amener son animal dans son nouveau logement.	Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA)	Pour donner son animal en adoption.	<p>Téléphone : 514 735-2711</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site internet : www.spcamontreal.com 	
Informations et conseils sur la visite de logement en temps de pandémie	Ville de Montréal	Visiter un logement en temps de COVID-19	<p>Site internet : https://montreal.ca/articles/visiter-un-logement-en-periode-de-covid-19-11205</p>	

Sujets / thématiques	Pistes de solution	Informations	Référence / Informations supplémentaires	Commentaires
Respect des directives de santé publique lors de la recherche de logement et/ou durant le déménagement	DRSP et SHQ	Plusieurs documents rappelant les consignes de santé publique ont été produits concernant les déménagements.	<p>Guide des bonnes pratiques sanitaires à adopter lors d'un déménagement : http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/documents/COVID-19-feuillet-demenagement.pdf</p> <p>Déménager en contexte de pandémie : https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/Campagnes/coronavirus/multilingue/Logement/20200528_Feuillet_Demenagement_FR.pdf</p> <p>Logement et droits des locataires (multilingue) : https://santemontreal.qc.ca/population/coronavirus-covid-19/informations-multilingues/#c39903</p>	
Soutien apporté en cas de détresse aux personnes ou ménages sans logement le 1 ^{er} juillet.	Accueil psychosocial du CLSC	Si une personne vit une situation difficile qui l'inquiète et que son moral est ébranlé. Quelles que soient les raisons des difficultés vécues par la personne, des professionnels analysent sa situation et l'orientent vers les services et les ressources appropriés à ses besoins.	<p>Téléphone :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Verdun - 514-766-0546 poste 54660 • St-Henri - 514-933-0207 poste 58417 • Ville-Émard/Côte-St-Paul - 514-766-0546 poste 54660 <p>Horaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Verdun : lundi au vendredi de 8h à 17h et samedi de 8h à 16h • St-Henri : lundi au vendredi de 8h à 16h • Ville-Émard/Côte-St-Paul : lundi au vendredi de 8h à 16h <p><u>*Tous les points de service sont OUVERTS le 1er juillet</u> <u>**Les points de service St-Henri et Ville-Émard/Côte-St-Paul seront fermés le 2 juillet. Celui de Verdun sera ouvert de 8h à 16h.</u></p>	
Que faire en cas d'épisode de chaleur accablante?	DRSP	Quoi faire quand il fait très chaud ?	Site internet : https://santemontreal.qc.ca/chaleur/	

Sujets / thématiques	Pistes de solution	Informations	Référence / Informations supplémentaires	Commentaires
Questions sur les droits des locataires	P.O.P.I.R-Comité logement	Défense des droits des locataires du Sud-Ouest, tant au niveau individuel que collectif.	Téléphone : (514) 935-4649 Services offerts : <ul style="list-style-type: none"> • Information juridique sur les droits des locataires (éviction, reprise de logement, insalubrité, paiement de loyer, mise en demeure, etc!); • Information sur le logement social; • Possibilité de référer les locataires qui éprouvent des difficultés avec le Service de référence de l'OMHM. Admissibilité : Être locataire, sous-locataire ou sans-logis.	
Questions sur les droits des locataires	CACV	Défense des droits des locataires de Verdun, tant au niveau individuel que collectif.	Téléphone : (514) 514-769-2228 poste 101 Services offerts : <ul style="list-style-type: none"> • Information sur les droits et responsabilités en matière de logement locatif, aide pour la production de mises en demeure, d'avis ou d'ententes; • Information sur le logement social; • Possibilité de référer les locataires qui éprouvent des difficultés avec le Service de référence de l'OMHM. Admissibilité : Être locataire, sous-locataire ou sans-logis.	
	Services juridiques communautaires de Pointe-St-Charles et Petite-Bourgogne	Services juridiques aux gens de nos quartiers : représentation devant les tribunaux, consultations, rédaction de lettres. Équipe d'avocat.e.s et d'adjoint.e.s juridiques pour vous accompagner.	Téléphone : 514-933-8432 Droit du logement : reprise de logement, éviction, réparations, insalubrité, etc. Codes postaux desservis : H3K, H3J, H3C (Pointe-St-Charles, Petite-Bourgogne et Griffintown)	

Sujets / thématiques	Pistes de solution	Informations	Référence / Informations supplémentaires	Commentaires
	Commission des droits de la personne – intervention rapide	Si un locataire pense avoir été discriminé dans sa recherche de logement, il peut déposer une plainte à la commission des droits de la personne.	<p>Téléphone : 1 800-361-6477</p> <p>QUOI FAIRE ? Pour vous renseigner sur vos droits ou pour porter plainte, contactez la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. C'est confidentiel et gratuit.</p> <p>AVANT D'APPELER, ayez en main un maximum de faits et de renseignements, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'annonce du logement (capture d'écran, coupure de journal); • Copie du formulaire complété et des échanges courriels; • Date et heure du contact téléphonique ou de la visite du logement; <p>Nom et coordonnées du propriétaire ou de la personne mandatée.</p> <p>Note : Ces plaintes sont toutefois longues à traiter et ne donne pas de logement à la personne. Toutefois, il existe un mécanisme d'intervention rapide lorsque le logement est toujours ou possiblement toujours à louer. La Commission fera alors une sensibilisation auprès du propriétaire fautif dans le but de lui faire réviser son refus. Il faut donc sans délais appeler à la CDPJ, et une agente interviendra dans les 48h.</p>	Au Québec, un propriétaire ne peut vous refuser un logement sur la base de votre âge (y compris celui de vos enfants), votre état civil, votre condition sociale (occupation ou provenance des revenus), sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre, « race », couleur, origine ethnique ou nationale, langue, religion, handicap, convictions politiques.
Pour faciliter le changement d'adresse	Service québécois de changement d'adresse	Ce service permet aux citoyens d'aviser d'un changement d'adresse les six ministères et organismes suivants en une seule démarche :	<p>Téléphone : 514-644-4545 ou 1-877-644-4545</p> <p>Site internet : http://www.adresse.gouv.qc.ca</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale; • Régie des rentes du Québec; • Société de l'assurance automobile du Québec; • Revenu Québec; • Directeur général des élections du Québec; <p>Régie de l'assurance maladie du Québec.</p>	